

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

23

Novembre 2020



Chères Néracaises,
Chers Néracais,

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, vous avez placé la liste que nous conduisons très largement en tête dès le 1^{er} tour (75,78% des suffrages exprimés).

Permettez-nous de vous remercier chaleureusement pour cette marque de confiance qui nous honore. Nous commençons donc un troisième mandat à votre service, toujours avec la même envie d'être utiles à Nérac.

Nous saluons les élus de l'opposition, et à travers eux les Néracais qui n'ont pas voté pour nous et leur faisons part de tout notre respect.

Mais très majoritairement, vous avez reconnu la solidité de notre bilan dans un contexte particulièrement difficile. Vous avez aussi reconnu le pragmatisme de notre projet pour le mandat qui s'ouvre, fidèle à nos valeurs.

Nous avons voulu porter l'idée d'une ville fière de ce qu'elle est, prête à affronter l'avenir. Les 111 propositions de notre programme constituent aujourd'hui notre contrat avec vous et notre feuille de route pour les 6 ans qui arrivent. Régulièrement, durant le mandat, nous vous rendrons compte, à travers des réunions, à travers des publications, du respect de nos engagements.

Comme durant les mandats précédents, nous restons à votre service et à votre disposition, forts de votre confiance renouvelée.

Amicalement,

Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac

Patrice DUFAU
1^{er} Adjoint au Maire



2020-2026 :
un nouveau mandat
à votre service !



www.nerac.fr

Une nouvelle équipe

POUR 2020 - 2026

Le conseil municipal est composé de 29 élus : 27 de la liste "Pour Nérac !", 1 de la liste "Nérac tourne la page" et 1 de la liste "Nérac Citoyenne". Ces élus siègent dans des **commissions municipales** qui vous sont présentées dans les pages suivantes, ainsi qu'à **Albret Communauté** (13 élus) et dans différents organismes ou conseils d'administration (Territoire Énergie 47, Eau 47, Chenil départemental, lycées, collège...).



Nicolas LACOMBE
Maire
Vice-président du Conseil
départemental

*Économie, commerce,
stationnement
Vice-président
d'Albret Communauté*



Ana-Paula BES
Conseillère municipale
déléguée

*Citoyenneté, supports
numériques et comités
de jumelage
Conseillère
communautaire*



Serge ARNAUNÉ
Conseiller municipal
délégué

*Sécurité
Conseiller
communautaire*



**Mélanie
SERRES-SOLANO**
Conseillère municipale
déléguée

*Animations, événements
municipaux, festivités
Conseillère
communautaire*



Patrick GOLFIER
Conseiller municipal
délégué

*Environnement,
développement
durable
Conseiller
communautaire*



Hugues DAVID
Conseiller municipal
délégué

*Services techniques
et travaux courants
Conseiller
communautaire*



Najet IBN-SALAH
Conseillère municipale
déléguée

*Personnes âgées
et handicap*



Aurore FONTANEL
Conseillère
municipale



Myriam TESSARIOL
Conseillère
municipale



Frédéric TAROZZI
Conseiller municipal



Célia DESSAINTS
Conseillère
municipale



**Yannick
DULOULARD**
Conseiller municipal



Marie-Ange PRADO
Conseillère
municipale



Patrice DUFU
Premier adjoint

Travaux, urbanisme,
réseaux
Vice-président
d'Albret Communauté



Édith BUSQUET
Deuxième adjointe

CCAS
Conseillère
communautaire



Frédéric SANCHEZ
Troisième adjoint

Finances
Permis de louer,
habitat, salubrité
Conseiller
communautaire



Évelyne CASEROTTO
Quatrième adjointe

Affaires scolaires
Conseillère
communautaire



Marc GELLY
Cinquième adjoint

Culture,
patrimoine
Conseiller
communautaire



Thierry BOZZELLI
Conseiller municipal
délégué

Réseaux



Manuel VICENTE
Conseiller municipal
délégué

Sport et
équipements sportifs



**Jean-François
TUFFERY**
Conseiller municipal



**Aurélie
VILLERÉGNIER**
Conseillère
municipale



Stéphanie GARBAY
Conseillère
municipale

Conseillère
communautaire



**Laurence
BERTHOUMIEU**
Conseillère
municipale

Conseillère
communautaire



Daniel ESSERTEL
Conseiller municipal



Françoise MÉDECIN
Conseillère
municipale



Charlie BARRÈRE
Conseiller municipal



Hervé CONIBERT
Conseiller municipal
"Nérac tourne la page"



Patrick GOUJON
Conseiller municipal
"Nérac Citoyenne"

Les Commissions

Municipales

ATTRACTIVITÉ de La Commune

Économie / Commerce / Habitat / Stationnement / Sécurité / Salubrité / Citoyenneté / Communication

Nicolas LACOMBE > Économie / Commerce / Stationnement

Serge ARNAUNÉ > Conseiller municipal délégué aux questions de sécurité

Ana-Paula BES > Conseillère municipale déléguée à la citoyenneté, aux supports numériques et aux comités de jumelage

Frédéric SANCHEZ > Adjoint délégué au permis de louer, à l'habitat et à la salubrité

Laurence BERTHOUMIEU • Évelyne CASEROTTO • Hervé CONIBERT • Hugues DAVID • Yannick DULOUEARD • Patrick GOUJON • Marie-Ange PRADO • Frédéric TAROZZI • Myriam TESSARIOL • Aurélie VILLERÉGNIER

TRAVAUX / URBANISME / Réseaux

Patrice DUFAU

Thierry BOZZELLI > Conseiller municipal délégué aux réseaux

David HUGUES > Conseiller municipal délégué aux services techniques

Évelyne CASEROTTO • Hervé CONIBERT • Yannick DULOUEARD • Daniel ESSERTEL • Patrick GOLFIER • Patrick GOUJON • Jean-François TUFFERY

FINANCES

Frédéric SANCHEZ • Serge ARNAUNÉ • Laurence BERTHOUMIEU • Hervé CONIBERT • Hugues DAVID • Daniel ESSERTEL • Patrick GOUJON • Myriam TESSARIOL

AFFAIRES SCOLAIRES

Évelyne CASEROTTO • Laurence BERTHOUMIEU • Hervé CONIBERT • Patrick GOUJON • Françoise MÉDECIN • Marie-Ange PRADO • Myriam TESSARIOL

CULTURE / PATRIMOINE

Marc GELLY • Serge ARNAUNÉ • Thierry BOZZELLI • Hervé CONIBERT • Hugues DAVID • Patrick GOUJON • Françoise MÉDECIN • Myriam TESSARIOL

SPORT / ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Manuel VICENTE • Charlie BARRÈRE • Thierry BOZZELLI • Édith BUSQUET • Hervé CONIBERT • Patrice DUFAU • Aurore FONTANEL • Stéphanie GARBAY • Marc GELLY • Patrick GOUJON • Mélanie SERRES-SOLANO

ENVIRONNEMENT

Patrick GOLFIER • Charlie BARRÈRE • Hervé CONIBERT • Daniel ESSERTEL • Aurore FONTANEL • Stéphanie GARBAY • Patrick GOUJON • Jean-François TUFFERY • Aurélie VILLERÉGNIER

ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS

MUNICIPAUX / FESTIVITÉS

Mélanie SERRES-SOLANO • Charlie BARRÈRE • Thierry BOZZELLI • Édith BUSQUET • Évelyne CASEROTTO • Hervé CONIBERT • Célia DESSAINTS • Patrice DUFAU • Yannick DULOUEARD • Patrick GOUJON • Françoise MÉDECIN • Marie-Ange PRADO • Frédéric TAROZZI • Manuel VICENTE • Aurélie VILLERÉGNIER

Les Commissions

ALBRET Communauté

SERVICES TECHNIQUES / VOIRIE / PATRIMOINE

Daniel ESSERTEL • Thierry BOZZELLI

FINANCES

Frédéric SANCHEZ • Hugues DAVID

DÉVELOPPEMENT DURABLE / HABITAT

Frédéric SANCHEZ • Patrick GOLFIER

COMMUNICATION

Ana-Paula BES • Évelyne CASEROTTO

PETITE ENFANCE / ENFANCE ET JEUNESSE / ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Aurore FONTANEL • Marc GELLY

Administration Générale / Ressources Humaines / Commission d'Appels d'Offres

Édith BUSQUET • Hugues DAVID

Développement Économique / AGRICULTURE

Patrick GOLFIER • Jean-François TUFFERY

TOURISME

Stéphanie GARBAY • Serge ARNAUNÉ

URBANISME

Ana-Paula BES • Mélanie SERRES-SOLANO

RIVIÈRES / NATURE 2000

Manuel VICENTE • Jean-François TUFFERY

ACTIONS SOCIALES / FRANCE SERVICES

Édith BUSQUET • Najet IBN-SALAH

Les Organismes

EXTÉRIEURS

CCAS

Édith BUSQUET • Najet IBN-SALAH • Aurélie VILLERÉGNIER • Marie-Ange PRADO • Évelyne CASEROTTO • Daniel ESSERTEL

Commission d'Appels d'Offres

TITULAIRES : Patrice DUFAU • Thierry BOZZELLI • Édith BUSQUET • Hervé CONIBERT • Patrick GOUJON

SUPPLÉANTS : Patrick GOLFIER • Yannick DULOUARD • Manuel VICENTE • Hugues DAVID • Serge ARNAUNÉ

Commission de Délégation de Services Publics

TITULAIRES : Hugues DAVID • Serge ARNAUNÉ • Frédéric SANCHEZ • Hervé CONIBERT • Patrick GOUJON

SUPPLÉANTS : Édith BUSQUET • Daniel ESSERTEL • Thierry BOZZELLI • Évelyne CASEROTTO • Marc GELLY

TERRITOIRE D'ÉNERGIE 47

TITULAIRES : Thierry BOZZELLI • Daniel ESSERTEL

SUPPLÉANTS : Hugues DAVID • Frédéric TAROZZI

Eau 47

TITULAIRES : Hugues DAVID • Thierry BOZZELLI • Daniel ESSERTEL

SUPPLÉANTS : Yannick DULOUARD • Manuel VICENTE • Patrice DUFAU

SIU Chenil Fourrière

TITULAIRES : Aurore FONTANEL • Charlie BARRÈRE

Conseils d'Écoles

Jean Moulin : Nicolas LACOMBE • Marie-Ange PRADO
Jacques Prévert : Nicolas LACOMBE • Françoise MÉDECIN
Marie Curie : Nicolas LACOMBE • Évelyne CASEROTTO
Jean Rostand : Nicolas LACOMBE • Najet IBN-SALAH

Conseils d'Administration

Collège Henri de Navarre : Mélanie SERRES-SOLANO
Lycée George Sand : Laurence BERTHOUMIEU • Évelyne CASEROTTO
Lycée Jacques de Romas : Patrice DUFAU • Patrick GOLFIER

Commission locale du Site Patrimonial Remarquable

TITULAIRES : Marc GELLY • Patrice DUFAU • Daniel ESSERTEL • Thierry BOZZELLI

SUPPLÉANTS : Yannick DULOUARD • Patrick GOLFIER • Serge ARNAUNÉ • Myriam TESSARIOL



NÉRACAIS,

VOUS ALLEZ PARTICIPER !

Nérac est une petite ville dont la taille permet le contact direct entre ses habitants et ses élus. Parmi les 111 actions du contrat de mandat que nous vous avons proposé, 6 actions (16 à 21) vous permettront de participer de façon active à la vie locale.

Nous vous les rappelons ici :



Action 16 / Poursuivre les réunions de quartier afin que chaque Néracais soit consulté plusieurs fois durant le mandat.

>> Cette action sera relancée quand la situation sanitaire s'améliorera. Lorsqu'une réunion sera organisée dans votre quartier, vous en serez informés par une invitation dans votre boîte aux lettres.

Action 17 / Ouvrir les séances du conseil municipal aux questions du public et délocaliser des séances du conseil municipal dans les hameaux.

>> Le conseil municipal se réunit une fois par mois environ. Les séances sont bien évidemment publiques. Lorsque la situation sanitaire le permettra, nous ouvrirons ces séances aux questions du public. Il sera proposé à chaque groupe politique (majorité municipale, opposition "Nérac Citoyenne" et opposition "Nérac tourne la page") de répondre à vos questions.

Action 18 / Poursuivre les permanences des élus sur le marché.

>> Ces permanences reprendront lorsque la situation sanitaire le permettra. Cependant, le Maire et les élus reçoivent en Mairie du lundi au samedi sur rendez-vous, malgré le contexte.

Action 19 / Organiser des réunions publiques thématiques régulières (environnement, culture, espaces publics, écoles...) afin d'accompagner et d'orienter les différentes politiques municipales.

>> Nous envisageons de mettre en place des réunions publiques sur différents thèmes (aménagement urbains, développement durable, culture, politique scolaire, sport...) durant lesquelles seront exposés les politiques mises en place et les moyens humains et financiers déployés. Ces réunions, à but d'information, permettront aussi de vous entendre pour développer des pistes d'évolution de ces politiques.

Action 20 / Valoriser le « droit de pétition » : si 350 Néracais (5% de la population environ) signe une pétition sur un sujet relevant des compétences municipales (projet, problématique particulière...), les élus s'engagent à organiser une réunion thématique avec la population, sur le sujet de la pétition, afin de construire une solution partagée.

>> Nous pouvons considérer que cette action est en place. C'est à vous, Néracais, de vous en emparer.

Action 21 / Recourir si nécessaire au référendum décisionnel local.

>> Ce type de référendum local sera réservé à des actions non prévues au programme, qui représenteraient un coût important, mais qui seraient apparues dans le débat public comme importantes pour les Néracais.

BILLET "POUR NÉRAC !"



27 élus à votre disposition

Pour nous contacter :

05.53.97.63.50 • mairie.nerac@ville-nerac.fr

BILLET "NÉRAC TOURNE LA PAGE"

La cacophonie gouvernementale a eu raison de cette élection, en effet 54 % des Néracais ont fait le choix de s'abstenir.

Je remercie les électeurs qui nous ont fait confiance malgré un risque sanitaire évident.

Pour ma part, je regrette le manque de débat constructif lors de cette campagne qui a laissé place à une série d'accusations en vain puisque la justice n'a donné aucune suite. Néanmoins une liste a su s'imposer, je lui souhaite évidemment de réussir malgré les restrictions sanitaires.

C'est avec principe de bon sens et de démocratie que je représenterai l'opposition, vous pouvez compter sur mon objectivité.

Je vous invite à me faire part de vos remarques ou votre souhait de me rencontrer en prenant contact par courriel : opposition.nerac@gmail.com

La liste Nérac Tourne la Page a posé ses fondations, ensemble nous allons maintenant bâtir l'avenir.

Hervé CONIBERT

BILLET "NÉRAC CITOYENNE"

Plus de 6 mois ! Malgré de nombreuses demandes n'émanant ni de l'entourage de Macron ni des associations des Maires de France, le 1^{er} tour n'a pas été reporté. J'ai dénoncé au 1^{er} conseil municipal, la liste arrivée en tête qui ne représente que 30 % des électeurs. Les élus ne peuvent se revendiquer comme représentatifs. Ne pleurons pas si des mouvements spontanés naissent ! La démocratie c'est autre chose !

« Nérac Citoyenne » a mis en avant écologie, social et solidarité . La vague verte n'a pas submergé Nérac. Les villes moyennes du secteur agricole ont leur part de responsabilité dans le réchauffement planétaire et la destruction des sols. Les bénéfiques des grands groupes semenciers ou céréaliers sont beaucoup plus importants que l'avenir de la planète ?

L'urgence n'a pas été entendue à Nérac. La liste arrivée en tête n'a pas heurté ni mis en face de leurs responsabilités, les grands pollueurs de notre commune. Dommage ! des agriculteurs travaillent autrement, ont fait évoluer leurs pratiques. Ils n'ont pas la parole ou ne sont pas écoutés !

3 conseils municipaux assez administratifs allongés d'environ 15 minutes par mes interventions. Une impression que tout est déjà décidé, que les conseillers majoritaires ne sont là que pour lever la main au bon moment , surtout ne pas poser de questions. La presse a longuement parlé de mes interventions.

Travail intéressant fait dans certaines commissions , surtout environnement , réunie 6 fois depuis l'élection, climat constructif même si les propositions ne vont pas assez loin , pas de rejet systématique des miennes et surtout une compétence des personnels communaux présents remarquables y compris en matière d'écologie. Quelles décisions suivront? l'avenir le dira.

La participation citoyenne vue par la Mairie: 40 volontaires , des caméras vidéo signaleront à la gendarmerie comportements ou suspicions d'actes de délinquance. La république est tombée bien bas pour en arriver là. Plutôt que prévenir, chercher des solutions aux actes d'incivilité ou délictueux : sanction sur dénonciation ! Des effets pervers à venir!

Je continuerai à porter les valeurs énoncées pendant la campagne, sur le site officiel de la commune quand je pourrai y avoir accès, sinon par la presse.

Patrick GOUJON élu « Nérac Citoyenne »

100 AGENTS MUNICIPAUX

à VOTRE SERVICE



> MAIRIE

Les services administratifs vous accueillent le lundi de 14h à 17h, les mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 8h30 à 17h15 ainsi que le samedi de 8h30 à 12h.

- Standard : 05.53.97.63.53
- Cabinet du Maire : 05.53.97.63.50
mairie.nerac@ville-nerac.fr
- Direction générale des services : 05.53.97.63.77
ssg@ville-nerac.fr
- État civil / Affaires scolaires : 05.53.97.63.79
etatcivil@ville-nerac.fr
- Comptabilité : 05.53.97.68.54
compta@ville-nerac.fr
- Service juridique : 05.53.97.68.51
juridique@ville-nerac.fr
- Ressources humaines : 05.53.97.63.55
direction-grh@ville-nerac.fr
- Service social : 05.53.97.63.69
social@ville-nerac.fr
- Placier : 05.53.97.63.76 / 06.26.48.32.73
places@ville-nerac.fr
- Service patrimoine : 05.53.97.63.60
patrimoine@ville-nerac.fr
- Police municipale : 05.53.97.63.61 / 06.21.48.32.61
police@ville-nerac.fr



> SERVICES TECHNIQUES

05.53.65.14.98 • ctm1@ville-nerac.fr



> ESPACE D'ALBRET

05.53.97.40.50 • spectacles.albret@ville-nerac.fr



> MÉDIATHÈQUE

05.53.97.40.55 • mediatheque@ville-nerac.fr



> PÉRISCOLAIRE

ALPS Marie Curie : 05.53.65.01.21
ALPS Jean Rostand : 05.53.65.09.88
alps@ville-nerac.fr
Cantine : 07.75.11.22.95



> PISCINE

05.53.65.94.58 • piscine@ville-nerac.fr



> CIMETIÈRE

05.53.65.99.72 / 06.26.48.32.57
cimetiere@ville-nerac.fr

« L'essentiel », le magazine de la ville de Nérac.
Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE. Rédaction : Nicolas LACOMBE.
Conception graphique et mise en page : Stéphanie Vincent.
Crédits photos : C. Guillhamassé, Studio Vicente, Nicolas Lacombe, Marie-Claude Dupouy, Stéphanie Vincent.
Imprimé en France, dépôt légal novembre 2020.
Tirage : 5200 exemplaires. Distribution : Médiapost, Mairie de Nérac.

